

Date de dépôt: 20 avril 2004

Pétition

en faveur de la défense des droits des homosexuel-le-s

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'association Dialogai remercie Genève d'avoir instauré une loi reconnaissant notamment le partenariat entre personnes de même sexe. Pourtant, aujourd'hui encore, les homosexuel-le-s font encore trop souvent l'objet de discriminations, voire de violences, à l'école, au travail ou dans la rue. Ils/elles sont encore trop souvent perçu-e-s comme un danger potentiel pour le reste de la société et subissent toujours les conséquences liées à ce préjugé. Cette homophobie est parfois relayée par certains politiciens ou leaders religieux, cautionnant ainsi l'existence d'attitudes agressives ou méprisantes à notre égard. En matière d'emploi, si la loi ne mentionne aucune restriction concernant les homosexuel-le-s, dans la pratique, ils/elles sont trop souvent préterité-e-s dans ce contexte. De surcroît, la recrudescence des insultes et des violences à l'encontre de notre communauté inquiète particulièrement notre association. Pour nous, il s'agit là de l'une des formes les plus odieuses de discrimination due notamment à la méconnaissance de nos réalités.

C'est la raison pour laquelle Dialogai, qui a pour vocation de défendre les droits des homosexuel-le-s, demande par cette pétition :

- La promotion de l'élargissement à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle des directives contre le racisme et l'intolérance;
- La prise de mesures positives pour combattre les attitudes homophobes, en particulier à l'école, dans le domaine médico-social, la police, le milieu judiciaire, ainsi que dans le sport, et ce par l'intégration de ces mesures dans la formation professionnelle de base et continue;

- Une concertation avec les associations concernées pour lancer une vaste campagne d'information auprès du public sur toutes les formes de discriminations liées à l'homophobie;
- L'application des mesures judiciaires existantes et la mise en place de nouvelles mesures sanctionnant ceux qui discriminaient les homosexuel-le-s ainsi que ceux qui exerceraient une violence à l'égard de cette population;
- La garantie de l'égalité de traitement dans tous les domaines pour les homosexuelles;
- La reconnaissance de la persécution des homosexuel-le-s comme juste motif d'asile;
- La nomination de personnes expertes en matière de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans les structures de protection des droits fondamentaux et de médiations existantes ou à mettre en place.

N.B. : 6 signatures

Dialogai

Case postale 69

1211 Genève 21